# Le plan "la commune à l'horizon 2015" contribuera à la promotion de la gestion locale

**Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-05-2009 21:21:38

**Le ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa, a souligné, mardi, que le plan "la commune à l'horizon 2015" va contribuer résolument à la promotion et au développement de la gestion locale.**

Ce plan porte sur la planification, l'activation du rô le de l'administration locale, la mobilisation des ressources financières de la commune et la consécration du professionnalisme en matière de gestion des services de cette entité, a expliqué M. Benmoussa lors d'un débat à la Chambre des conseillers sur "la vision prospective des collectivités locales".

Le plan vise aussi à renforcer la culture de la planification et à consolider les moyens des collectivités locales afin qu'elles soient en mesure de gérer leurs plans et programmes, a indiqué le ministre, qui a insisté sur l'importance de la planification pour réaliser le développement local.

M. Benmoussa a mis en avant la nécessité de dynamiser le rôle de l'administration locale, en renforçant ses structures et en la dotant d'instruments de gestion moderne et de ressources humaines.

Le ministre a insisté, d'autre part, sur l'importance de la mobilisation des ressources financières, notamment à travers la révision des méthodes de recouvrement des taxes locales et la gestion du patrimoine communal générateur de ressources. Il a aussi plaidé pour l'établissement de normes efficientes et le développement des programmes de formation pour consacrer la professionnalisation de la gestion de la chose locale.

L'accompagnement des collectivités locales pour relever les défis dans ces domaines a amené le ministère à adopter une approche intégrée visant à mettre à la disposition des communes une série de mécanismes de gestion, a-t-il dit.

Il a ajouté que l'accompagnement de l'Etat ne signifie en aucun cas l'accomplissement de la mission dévolue à la commune, mais son rôle consiste à assurer les conditions de succès, notamment la moralisation de l'action communale.

Le ministre a mis l'accent dans ce cadre sur le rô le des Cours régionales des comptes, rappelant que les observations et les conclusions des rapports de ces juridictions ont été mis à profit pour élaborer des normes et mesures préventives à même d'éviter à l'avenir des dysfonctionnements au

niveau procédural.

Dès début 2008, le ministère de l'Intérieur a assuré plus de 150 missions d'inspection qui ont révélé que la majorité des dysfonctionnements sont dus, notamment, au peu d'intérêt accordé aux procédures, ainsi qu'à la violation de la loi dans des cas limités, a précisé M. Benmoussa .

Après avoir appelé les partis politiques à présenter des candidats "honnêtes et compétents" afin d'être au niveau des défis posés et des attentes de la population, le ministre a incité les citoyens à participer aux élections et à faire le bon choix des candidats appelés à gérer leurs affaires.

Il a de même souligné que le gouvernement luttera avec la fermeté requise contre tout acte de nature à porter atteinte à la transparence des élections, au libre choix du citoyen et à la bonne gestion communale.

MAPF